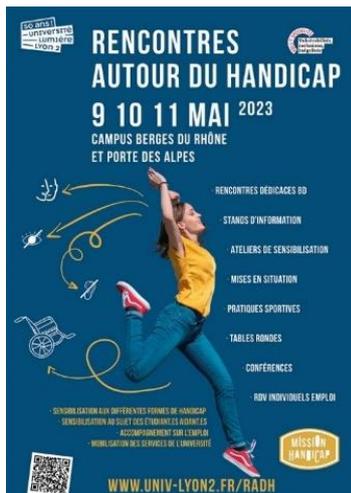


Rencontres autour du handicap 2023 :
Lumières sur la prise en charge du handicap à l'Université Lumière Lyon 2

12 mai 2023



L'égalité est une valeur fondamentale de la société et une priorité pour l'Université Lumière Lyon 2. A ce titre, **l'établissement impulse et développe des politiques inclusives et des dispositifs de lutte contre les discriminations, pour être en mesure d'accompagner au mieux les étudiant.es et les personnels selon leurs besoins.**

Les rencontres du handicap, organisées du 9 au 11 mai 2023 sur les campus de l'Université, ont été l'occasion de présenter tous les dispositifs mis en place dans l'établissement en matière de prise en compte du handicap sous toutes ses formes, pour l'ensemble de la communauté universitaire.

Ainsi, par-delà les obligations légales auxquelles tous les établissements d'enseignement supérieur sont astreints, l'Université Lumière Lyon 2, depuis 2015, a mis en place un **schéma Directeur sur le handicap**, dont le 3^{ème} a été adopté lors du conseil d'administration de juillet 2022.

Le schéma directeur handicap, ligne de conduite de la politique handicap de l'Université

Son déploiement dans l'ensemble de nos activités et de manière transversale entre services et composantes doit aboutir à **une meilleure prise en compte des situations de handicap et à des réponses plus adaptées**. Cet engagement en faveur d'une meilleure inclusion est aussi à l'œuvre dans nos diplômes universitaires et dans des programmes de recherche soutenus.

En chiffres

Pour rappel : 2015 : 1^{er} schéma directeur handicap

2015 : 291 étudiant.es en situation de handicap accompagné.es (sur 28 497 étudiant.es)

2022 : 889 étudiant.es en situation de handicap accompagné.es (sur 28 209 étudiant.es)

→ **Augmentation de +205 %**

2015 : 51 agent.es recensé.es en situation de handicap (sur 1623 agent.es)

2022 : 68 agent.es recensé.es en situation de handicap (sur 1864 agent.es)

→ **Augmentation de +33 %**

La constitution d'un schéma directeur du handicap vise à **répondre aux attentes des personnes concernées** en prenant en compte leur hétérogénéité et celle de leurs besoins dans un contexte universitaire, en adaptant les pratiques pédagogiques, ou encore en travaillant sur l'amélioration de la mobilité dans l'établissement.

Chaque **nouveau schéma** permet d'établir le diagnostic des actions lancées par le précédent, de poser de nouveaux objectifs, de renforcer les acquis et de poursuivre le développement de recherche et de dispositifs de formation portés par les laboratoires et les composantes de formation.

Différents enjeux sont abordés :

- Le développement d'une **vie étudiante plus inclusive**, qui prenne en compte les **besoins spécifiques** de chacun.e.
- La **sensibilisation de la communauté universitaire** dans son ensemble, notamment sur la pédagogie inclusive, le développement des activités culturelles, physiques et sportives adaptées,
- L'**accès** aux soins, aux logements, aux stages et à la mobilité internationale,
- L'**accessibilité** des bâtiments et des outils numériques.

Dans ce nouveau schéma, trois champs de travail se distinguent particulièrement :

- L'amélioration de l'**accessibilité des campus et des outils numériques** de l'université ;
- L'**accompagnement** des étudiant.es et personnels en situation de handicap ;
- La **sensibilisation et la formation** des personnels et étudiant.es sur les questions de handicap, notamment en lien avec les pôles de spécialité de l'Université.

Ces enjeux et objectifs nécessitent **un travail transversal** entre différentes directions et permet d'impulser une dynamique entre les structures concernées au premier chef : La Direction de la vie étudiante et des campus et plus particulièrement la Mission handicap, la Direction de la Formation, la Direction de l'Immobilier, la Direction des Ressources Humaines et la Direction des Systèmes d'Information, ...

Depuis le lancement du 1^{er} schéma en 2015, ces services d'appui ont été renforcés selon différentes modalités :

- **Le Service de Santé Universitaire** : Après un réaménagement des locaux du campus Porte des Alpes et l'ouverture d'une antenne sur le campus Berges du Rhône, **l'offre de service s'est considérablement élargie**, notamment dans le secteur de la **santé mentale** (postes de psychologues supplémentaires, arrivée d'un médecin psychiatre), mais aussi dans **le mode de prise en charge** avec notamment la mise en œuvre de la **téléconsultation**.
- **La Mission Handicap** : Des **travaux de réaménagement** ont permis de renforcer la confidentialité de l'accueil des étudiant.es en situation de handicap, de mettre du mobilier adapté. Depuis un an, une **permanence** a également été mise en place sur le campus Berges du Rhône.
- **La DRHAS – Direction des Ressources Humaines et de l'Action Sociale** : La prise en compte des besoins des personnels est gérée par la référente handicap des personnels, avec l'appui d'un gestionnaire pour la mise en œuvre des aménagements techniques. **Depuis 2015, le nombre**

Contact presse

presse@univ-lyon2.fr

Sandrine Barberino | Chargée des relations presse | 04 78 69 70 49 | 06 43 42 20 06

Hélène Turlan | Directrice de la communication | 06 81 77 87 68 || Guillaume Jandot | Directeur adjoint | 06 46 38 97 50

d'aménagement de poste a doublé. Des **formations** sont également mises en place pour accompagner les encadrant.es.

Depuis le premier schéma, c'est tout un panel d'**actions significatives** qui ont été également développées, pour une université qui se veut toujours plus inclusive :

- **Ad'AP –Agenda d'Accessibilité Programmée** : travail réalisé auprès des **lycéen.es** en situation de handicap pour faciliter leur accueil à l'Université,
- **Guide spécifique « Accueil Handicap Etudiant »**,
- **Création et développement d'une base de données EKyTé** qui permet d'intégrer et d'extraire l'ensemble des données du dossier de l'étudiant.e en situation de handicap et de faciliter son suivi,
- **Développement de l'offre du SUAPS** (Service universitaire des activités physiques et sportives) pour mieux accueillir et accompagner les étudiant.es en situation de handicap dans les cours de **sport** et proposition d'un créneau banalisé hebdomadaire « Activ'In » permettant la pratique de sport adapté et inclusif ;
- Mise en place par le SCD (Service Commun de Documentation) **d'un.e référent.e handicap dans chaque Bibliothèque Universitaire**, avec un dispositif d'accompagnement adapté pour les étudiant.es en situation de handicap ;
- **Apprentissage de la Langue des Signes Française** proposé aux étudiant.es et personnels par le Centre de langues, mais aussi au sein des cursus de l'Institut des Sciences et des Pratiques d'Education et de Formation (ISPEF).

Une information est présente sur le site internet et une plaquette est distribuée pour communiquer sur ces modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement.

En **2023**, une **enquête** lancée auprès de **776 étudiant.es** en situation de handicap accompagné.es au cours du 1^{er} semestre universitaire, leur a permis de s'exprimer sur les conditions de leur accueil à l'université, et d'évaluer l'offre de service qui leur est dédiée. Avec un **taux de réponse de 59%**, l'analyse de l'enquête va permettre aux services supports de repenser certains aspects de l'accueil, depuis les modalités de communication des dispositifs jusqu'à certains aménagements en période d'examen.

Les rencontres autour du handicap : Deux campus, trois jours, des thématiques variées et des rencontres multiformes

La transversalité des services est mise à l'honneur lors des rencontres annuelles autour du handicap. Mission handicap, Service de Santé Universitaire, Service Culturel mais également composantes et directions (ressources humaines, sport, sciences et sociétés, service de documentation ...) sont mises à contribution pour proposer à un public le plus large possible des échanges autour du handicap sous toutes ses formes, des actions de sensibilisation, et d'information autour des différentes formes de handicap et leur inscription au sein de la société.

Contact presse

presse@univ-lyon2.fr

Sandrine Barberino | Chargée des relations presse | 04 78 69 70 49 | 06 43 42 20 06

Hélène Turlan | Directrice de la communication | 06 81 77 87 68 || **Guillaume Jandot** | Directeur adjoint | 06 46 38 97 50

Ces trois journées sont ouvertes aux étudiant.es et personnels de l'Université, mais également au grand public concerné par le handicap ou souhaitant s'informer sur le sujet. Tous les événements sont recensés sur notre site :

www.univ-lyon2.fr/vie-des-campus/rencontres-autour-du-handicap-2023

Le but de ces rencontres est d'ouvrir au maximum la discussion autour du handicap. C'est dans cette optique que l'événement s'est déroulé à la fois sur les deux sites principaux de l'établissement, et en ligne, sur trois jours. Les ateliers ont également été diversifiés, afin de parler au plus grand nombre. Le programme était basé autour de tables rondes et de stands d'informations, mais aussi de **dédicaces BD** (Cyrielle Pisapia, Elodie Durand, MaY fait des Gribouillis, Mademoiselle Caroline et Julie Dachez), de **séances de « Baskin »** (basket inclusif) et de séances de cinéma et de **théâtre soufflé**.

Contact presse

presse@univ-lyon2.fr

Sandrine Barberino | Chargée des relations presse | 04 78 69 70 49 | 06 43 42 20 06

Hélène Turlan | Directrice de la communication | 06 81 77 87 68 || **Guillaume Jandot** | Directeur adjoint | 06 46 38 97 50